

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, MERCREDI 13 OCTOBRE. 1858.

No. 26.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

— Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

— On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— On a besoin de quelques jeunes gens pour distribuer ce journal à Québec.

L'HOMME DE CAGE.

Chanson dédiée aux électeurs de la division de Sorel.

Air : Castibelza l'homme à la carabine.

Victor Hugo (Les rayons et les ombres.)

De Guévremont le grand homme....

Parlons un peu. [cage.]

Il va quitter sa chaussure sauvage

Et son cage.

Si l'on en croit les *os dit* de madame

De la rumeur,

En plein conseil il placera sa rame

De bateleur

Les conseillers en le voyant paraître

Adopteront,

Certaine loi qui vous l'enverra paître

Et puis riront

Disant tous bas, " *Mein Gott!* qu'il est donc

" Ce conseiller [bête]

" Il lui faudrait une toute autre tête

" Pour demeurer !"

On lui fera d'écorce une cabane

Pour son fauteuil.

Notre honorable ayant un bonnet d'âne,

En écureuil

Escaladant la fragile toiture,

Haranguera.

Puis en hochant sa nouvelle monture

Il votera.

Peu de son Quichotto enfant heureux d'Es-

A Guévremont, [pague,

De cet esprit qui battait la campagne,

A bien fait don.

Les Sorelois ont donc perdu la tête

Et le penser,

En choisissant une aussi grosse bête

Pour conseiller!

Le bon chante : Oh quelle grosse bête !"

La bas on dit :

" Vous vous trompez, c'est une belle cruche,

" Mais sans esprit !"

Et nous disons : Quelle tâche incroyable

Sur le Conseil.

Quel éteignoir quand tout sage honorable

Est un soleil !

Les lignes suivantes sont extraites d'un article du *National* de samedi dernier. Elles corroborent pleinement nos idées sur le malheureux différend qui existe actuellement dans la société Saint-Jean-Baptiste. Il est bon de remarquer que l'homme qui a écrit ces lignes admirables, est un démocrate autour duquel gravitent plusieurs d'entre ceux qui se donnent le droit de régenter les citoyens qui, le vingt quatre de juin, ne peuvent ou ne veulent point les suivre au bal. Que notre voix se perde ou qu'elle soit écoutée par celui dont la plume seule, à quelques exceptions près, abonde depuis sa fondation la feuille démocratique du district de Québec; nous ne craignons pas de dire qu'une bande de pigistes politiques spéculent sur ses talents d'écrivain. Aujourd'hui que le parti démocratique est sur le point de triompher, ils croassent comme des corbeaux, mais si demain un malheur arrivait ils se changeraient en vautours. M. Huot doit se rappeler assez les trahisons dont il a été victime de la part des *petits rouges* qui, hantant toujours le bureau du *National* n'aident jamais sous le rapport *intellectuel* ou *matériel* le grand journal démocratique, pour ne pas être convaincu que les coups les plus dangereux, sont portés par ces Rhéaume en herbe.

"Depuis longtemps déjà, des citoyens influents de notre cité, mus par un sentiment profond de réconciliation et inquiets avec raison de la situation des affaires, nous ont témoigné, ainsi qu'à des hommes de tous les partis et de toutes les croyances, leur désir de voir se fonder dans le Bas-Canada, à l'instar de l'ancien comité de "la réforme et du progrès," une association politique qui aurait pour but de rallier toutes les fractions de l'opinion, en une seule opinion avancée et constitutionnelle, sous un drapeau que chaque homme bien intentionné pourrait adopter, comme sien, et qu'il pourrait suivre, sans trahison et sans remords, sur le terrain

de la lutte.

Ce vœu d'union parmi nous, ce désir d'une organisation capable de nous préparer au combat dont l'heure va bientôt sonner et de nous sauver d'une défaite qui serait notre ruine évidemment, nous paraît d'autant plus réalisable que ceux qui l'expriment sont des hommes probes, désintéressés et, quo leur passé met à l'abri des antipathies et des déhances des partis extrêmes.

L'appel de ces hommes, croyons-nous, peut être entendu et accueilli avec faveur.

Le temps actuel, d'ailleurs, est singulièrement propice aux tentatives d'union parmi nous,—à la formation d'un parti qui, plus heureux que ses devanciers, n'aurait pas à guerroyer sur des noms stupides de *rouge et bleu*, sur des préjugés misérables que des hommes impuissants par l'intelligence ou dépravés par l'ambition et la cupidité ont entretenus jusqu'à ce jour et au moyen desquels ils nous ont livrés au ridicule et à la pitié, à la formation d'un parti désintéressé sans haine héréditaire de caste, de croyance, d'origine et qui aurait directement pour but le triomphe de la liberté civile et religieuse dans ce pays, la probité dans la direction des affaires, dans la distribution du patronage, dans l'exécution des travaux publics, l'économie et l'utilité dans les dépenses, le développement des saines traditions de l'autorité dans le cœur de nos compatriotes.

Ce temps-ci est propice, nous le répétons."

" Sans vouloir apprécier le caractère et la signification entière de la dernière élection de Lotbinière, nous ne craignons pas d'affirmer que ce comté est essentiellement hostile au ministère, dont un partisan ne pouvait y être élu.

Et ce n'est pas le seul comté qui soit hostile au ministère; ceux de Portneuf, de Lévis, de Montmorency et de Beauport ont prouvé qu'ils ne croyaient pas d'avantage à son honnêteté.

Il s'en trouve d'autres qui n'attendent que l'occasion de manifester la même opinion.

Maintenant nous ne prétendons pas dire que tous ces comtés veulent tel ou tels hommes en particulier; mais ils ne veulent plus des hommes qui les gouvernent si mal actuellement; ils veulent l'intégrité dans le gouvernement." *Journal de Québec.*

Dans notre dernier numéro nous disions que la majorité de la section Saint-Jean

avait été obligée d'élire ses officiers sans la coopération d'une bande de forcenés, on nous informe que le docteur Dusaault se propose de nous montrer ce que c'est qu'un forcené.

La charité de ce docteur ne nous étonne point; elle ressemble à celle de maître Régis Lapointe, écuyer, avocat, secrétaire, archiviste de la société Saint-Jean-Baptiste, lequel Lapointe, à la dernière assemblée générale de la société, menaça de nous sacrer en bas du théâtre (sic) si nous parlions. Il n'en fit rien, et pour cause.

Tous ces petits rouges au cœur desquels la démocratie tient à peu près comme une chemise à leur peau, raisonnent toujours avec des arguments frappants. Pardonnons leur et méfions nous d'eux, car ils savent ce qu'ils font. Ce sont eux qui font redouter les véritables démocrates; ce sont eux qui perdent la cause et l'avalsent. Ils se disent démocrates, mais on les voit marcher bras dessus bras dessous avec des individus qui combattent sans cesse les mesures démocratiques! Donnez leur une bourse, et un habillement de drap fin, et vous n'aurez point d'aristocrates plus tyranniques.

Le *National* d'hier matin contient une correspondance dont on nous a refusé le droit de connaître le nom de l'auteur! Il paraît maintenant que quand un individu est trop lâche pour se nommer, il peut vous traiter de menteur et vous n'aurez point le droit de le connaître afin de le démentir publiquement. Pourvu qu'il ne scrute point la vie privée, il peut déchirer, sous l'anonyme, la vie publique! Nous n'agissons pas ainsi. Nous attaquons sans esprit de parti, et, comme il arrive par ce moyen, que nous frappons avec tout le droit possible, nous ne craignons ni de nommer ceux qui attaquent ni de recevoir la défense des accusés. Le droit de réplique que nous acquérons par là, nous met en mesure de dire une seconde fois, la vérité. Si tous les journalistes agissaient ainsi, les honnêtes citoyens ne seraient point exposés à être insultés par le premier polisson à qui ils font ombre.

Maintenant nous dirons au correspondant anonyme du *National*, quel qu'il soit, qui est assez ganache pour nous traiter de menteur en se cachant, que nous le défions de prouver que nous avons menti.

Il paraît que nous n'aurions point du dire dans notre dernier numéro, que J. N. Duquet s'était vanté de faire assez de la page pour empêcher l'élection préparatoire de la section Saint-Jean, mais que le susdit J. N. Duquet empêcherait d'une manière ou d'une autre la dite élection. La différence, comme on le voit, équivaut à celle qui existe entre blanc bonnet et bonnet blanc.

L'amour de la présidence lui a fait oublier de remplir son devoir!

Dimanche dernier comme nous venions de quitter M. Benoit et que nous entrions chez un ami, nous entendîmes des pas précipités. Nous retournâmes aussitôt, nous aperçûmes en face de nous, le fils aîné de Pierre Gauvreau, écuyer. Un fouet à la main, cet individu qui ressemblait plutôt à un maniaque et non à un être raisonnable, nous invita à recevoir de ses mains une correction... mi-istérielle!

Un regard de mépris fut notre réponse. Trop ignorant pour répondre aux attaques dirigées contre des hommes publics qui sont ses parents, il trouve plus honorable d'imiter les hommes de la halle. Plus on aiguillonne les ânes, plus ils ruent; mais, comme ils ont les oreilles bégayées, on peut les arrêter. Nous disons donc aux messieurs Gauvreau, et à tous ceux dont nous avons DROIT de critiquer les actes publics, que nous publierons leur défense, quelles soient.

Après une telle déclaration, s'ils préfèrent argumenter avec le poing plutôt qu'avec la plume, nous prendrons les moyens pour faire cesser leur ardeur guerrière.

A la réquisition de quelques amis de la double majorité nous publions les noms des officiers choisis par la section Saint-Jean, et les noms de ceux imposés par les deux autres. On remarquera que dans l'effusion de sa joie, la minorité de la section Saint-Jean a oublié de faire nommer des percepteurs.

- | | |
|--|--|
| Officiers élus par la section Saint-Jean. | Officiers élus par la minorité de la section Saint-Jean réunie à un certain nombre des membres des deux autres sections. |
| Vice-présidents, — MM. S. Drapeau et E. Gaboury. | Vice-présidents, — MM. J. N. Duquet — M. L. Morissette. et Jos. Larose. |
| Sous-secrétaires, — MM. D. Pampalon et J. Nadeau. | Sous-secrétaires, — MM. P. A. Drolet et N. Picher et L. O. E. Giroux. |
| Assistant-trésorier, — M. L. Morissette. | Assistant-trésorier, — M. Joseph Bar-M. Maurice Larose, beau. |
| Sous-commissaires-ordonnateurs, — MM. J. O. Matte et O. Gariépy. | Sous-commissaires-ordonnateurs, — MM. P. Campeau et Aut. — MM. Odillon Bou-Brindamour. |
| Députés-auditeurs, — MM. Odillon Bou-Brindamour, let et C. Marcotte. | Députés-auditeurs, — MM. Simon Mar- |
| Adjoints au comité, — MM. L. Colte et Louis Mar-Amiot F. Nadeau, cette | Adjoints au comité, — MM. Simon Mar- |
| père, L. M. Darveau, S. Benoit et S. Côté. | Membres adjoint au comité de régie — MM. F. Dusaault, Alex. Robitaille, Et. DeVareunes, Hypolite Masse et Alex. Drolet. |

Les membres de la chambre d'agriculture ont décidé à une majorité de deux voix

que l'an prochain l'exposition agricole se tiendrait encore à Montréal!

Il est donc vrai-pue Québec n'aura jamais justice.

Ce qui est superlativement surprenant c'est que cette décision a produit un miracle: Etienne Pascal Thché s'est protesté en faveur de Québec! Allons! décidément l'habitant vaut mieux que le ministre.

Guévremont a été créé très honorable à une majorité de 1 300 voix! Si l'on en juge par un article du *Canadien* qui dit cette fois la vérité, Guévremont est une bonne acquisition c'est-à-dire qu'il surpassera l'âne Martin.

Autrefois, des vieillards malfaisants siegnaient au *Conseil*, aujourd'hui, Guévremont ouvre la porte aux vieillards ignorants.

Nous rétrogradons.

Dernièrement des voleurs se sont introduits dans la halle Jacques-Cartier d'où ils ont enlevé des effets au montant de \$40.

Les locataires des stalls accusent avec raison les conseillers de ville d'être les auteurs indirects de ce vol, en ne faisant point griller les fenêtres de la halle comme il avait été convenu.

On se demande comment il se fait que la police qui voit tout, qui connaît tout et qui est partout, n'a pas eu connaissance de ce vol?

Réponse: Probablement que ces messieurs brossaient leurs habits, ciraient leurs chaussures, vernissaient leurs batons bleus, ajustaient la double palette de leur coiffure et nettoyaient les gâteaux d'or de leurs chefs.

Les déposants de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, n'ont pas encore obtenu justice. Le juge Morin prétend, sans doute, qu'ils sont trop pressés.

Il n'y a que deux ans que le procès est commencé? Son honneur a raison, les déposants ont tort de chercher la justice où elle ne se trouve point?

Beaucoup de personnes qui ne sont abonnées que depuis peu à notre journal, nous ayant manifesté le désir d'avoir tous les précédents numéros dont nous n'avons maintenant que peu de copies, nous nous sommes décidés à faire un nouveau tirage des vingt-cinq premiers numéros des qu'on cent abonnés nous en ferons la demande.

Le prix de ce nouveau tirage sera d'unécu.

Nos abonnés nouveaux à qui nous n'avons pu remettre tous les numéros ne seront point oubliés.

AUX CORRESPONDANTS.

A moins qu'il ne veuille faire connaître son nom, "Un Jean-Baptiste" est inadmissible. Nous en sommes fâchés, mais les partisans du concert-promenade qu'il at-

que ont droit de connaître son nom, ou de vous accuser de partialité.

A M. JOHN DOUGALL.

Nous avons reçu trop tard votre lettre pour pouvoir publier l'annonce dans notre dernier numéro.

ERATUM.

Dans l'article sur la *Caisse d'Economie de Saint Roch*, publié dans notre dernier numéro, au lieu du mot "Londres" lisez "Liverpool".

Nous le disons encore une fois ; il est inutile de nous adresser des lettres dont le port n'est point payé ; nous ne les retirons point.

"Québec et Montréal" forcément remis.

LES OUVRIERS

On dit qu'il va paraître, sous peu, un nouveau journal pour publier les vertus et les talents de ceux qui composent le ministère actuel. On pourra lire la nouvelle feuille, sans lunettes, car le papier sera tout blanc!

On dit que de toutes les prisons que le gouvernement se propose d'ériger, une seule sera bâtie : celle destinée au gouverneur, aux ministres et à tous les officiers publics.

A tout seigneur tout honneur !

On dit que les Canadiens-Français vont changer l'emblème de leur nationalité : au lieu d'une feuille d'érable ils porteront à leur boutonnière, le 24 juin, un bouquet d'épines.

L'élection des nouveaux conseillers législatifs touche à sa fin. Comme toujours, les électeurs vendent chèrement leur vote. Voilà ce que c'est que l'exemple ! La corruption ministérielle porte des fruits bien amers.

AVIS AUX PEINTRES D'ENSEIGNES.

On nous informe que M. Marois se propose de placer sur la façade de sa banque une enseigne monstre sur laquelle seront peints deux gros livrets couronnés de l'inscription suivante :

Marois & Co, importer de livrets en gros et en détail!!!

Pourquoi le *Canadien* et le *Courrier du Canada* ne sont-ils pas échangés pour l'*Observateur*? Parce que ce dernier journal vaut quatre sous, et que les deux premiers ne valent rien. Et puis à quoi bon lire ces deux affiches? Nous savons par cœur ce qu'elles ont contenu, ce qu'elles contiennent et ce qu'elles contiendront à savoir : hurra pour le ministère! vive le ministère! tout pour le ministère! le ministère pour toujours et *in secula seculorum*! Dieu nous préserve d'un pareil malheur.

Etienne Pascal Taché s'embarque pour l'Angleterre. Le but de son voyage est

de vendre s'il le peut, le pays. Après avoir trahi les Canadiens, il est tout naturel qu'il aille à Londres chercher sa récompense. On s'attend à ce qu'Etienne Pascal nous revienne Sir.

Après avoir été laché en Canada il sera ré en Angleterre.

La semaine dernière le chef du ministère-pargure était à Québec, on s'est aperçu de sa présence au mauvais temps qu'elle a causé.

S'il faut en croire ceux qui, cette année, ont visité l'exposition agricole, la plus belle blague a été exposée par les ministres actuels.

Il est maintenant connu que si la plupart des ministres actuels n'eussent pas été dispersés, on les eût empaillés, emballés et exposés au palais de cristal de Toronto. M. Head stationnant auprès de ses conseillers aurait tenu au lieu d'un fusil, une longue perche surmontée d'une enseigne portant les mots suivants :

"PRODUIT MINISTÉRIEL DU CANADA."

On craint beaucoup que malgré les assemblées et les pétitions des Canadiens, M. Head persiste à passer l'hiver en Canada.

Dans un état d'Allemagne, un riche particulier a fondé un établissement typographique où tous les ouvriers sont sourds et muets ; on assure que le maître est très content d'eux. Si tous les *serviteurs du peuple* leur ressemblaient, le *char de l'état* trait peut-être mieux !

LES COUPS DE PINCEAUX.

THOMAS-JEAN-JACQUES-LORANGER.

(Première séance.)

En voyant de quelle manière sont conduites les affaires publiques, on n'hésite point à dire que les sept péchés capitaux siègent en *Chambre*. Chaque député à le sien, ou plutôt tous sont, plus ou moins, dévorés par ces sept hydres.

Loranger a pris l'orgueil.

S'il n'est réservé qu'à Dieu ou à la justice de demander compte des folies, des défauts, ou des vices de l'individu, on peut, au moins, ridiculiser l'homme public dont la conduite empêche le progrès d'une nation. Puisqu'on peut louer ses vertus, on peut, aussi, blâmer ses mauvaises actions.

Le député de Laprairie a pris pour modèle, George Etienne Cartier. L'honorable Renaud ex-charroyeur de sacs de farine, est son fournisseur politique. Quand Thomas-Jean-Jacques veut se faire élire, les trésors du charretier Renaud sont à sa disposition. Aussi l'ex-sécrotaire-provincial

en use-t-il outre mesure.

Louis XIV disait. L'état c'est moi! Loranger dit. La parlement c'est moi! Il s'en croit le soleil.

Que les débats soient animés, ou que le silence règne dans la *Chambre*, le représentant de Laprairie n'est sans cesse occupé que d'une chose : à se faire voir. C'est un sujet qui pose à raison de six piastres par jour, et qui dit au public : Admirez-moi! c'est le peuple qui paie!

Ce ridicule orgueil a fait commettre à Loranger des fautes impardonnables chez un homme d'état.

Se croyant un phénix, il dédaigne ses amis politiques et insulte ses adversaires. Cependant ce dédain ne s'étend point jusqu'au ministère pour lequel il s'est immolé. Pour MM. Renaud et Cartier, il peut surpasser le fils d'Abraham!

Il s'en suit qu'un rouge est pour lui, ce qu'est aux *vieilles bonnes femmes* et aux enfants, l'apparition du diable! Tout ce qui a une teinte démocratique est méchant! Loranger seul à le pouvoir de faire de bonnes lois!

Avec des idées aussi rétrogrades, on ne peut guère s'attendre à ce que Loranger devienne un Sully. Voyez plutôt ses votes sur le tarif, sur la double majorité sur l'usure etc. et vous admettrez que la misère du peuple agit peu sur lui.

Sans être encore un homme de paille, il est loin d'avoir un cœur d'or : c'est un homme de plomb. Quand il coulera, il coulera vite.

LES PATRIOTES

(Suite.)

CHAPITRE, I

La première entrevue

"Yes, love is indeed a light from heaven." Byron

"Oui, l'amour est bien une lumière du ciel."

Néanmoins telle qu'elle était avec sa taille svelto et déagée, ses cheveux d'ébène retombant en ailes de corbeau de chaque côté des tempes, ses yeux noirs brillant du plus vil éclat de la jeunesse et de l'amour, son front brun, incarnat et légèrement velouté ; ses lèvres purpurines sur lesquelles jusqu'à ce jour n'étaient venues expirer que la prière et les chants d'un cœur de seize ans ; Angéline non seulement impressionnait quiconque la voyait, mais le fascinait, l'attirait à elle, sans doute à son insu, la pauvre enfant! Dans ses veines coulait un sang de Héronne!

Titien l'eût prise pour modèle.

Aussi dès qu'Emile la vit, fut-il enivré d'admiration. Il s'était promis d'étudier cette jeune fille—car il avait la prétention d'être physionomiste—et de la juger lui-même.

mama. Mais il y avait un cachet si mystérieux empreint sur cet noble et poétique figure de seize ans, qu'il ne put continuer ses observations.

L'amour l'emporta sur la science. Et puis Emile n'était point Lavater mais un médecin de campagne.

Cependant il n'y perdit point, l'amour le seconda aussi bien, sinon mieux que la science. Il n'étudia point cette jeune fille, il la devina.

La conversation commençant à languir Emile saisit cette opportunité pour prier Angeline de chanter. On applaudit à cette proposition qui coupait court à l'ennui.

Tout en s'excusant sur sa faible capacité, Angeline l'exécuta de la meilleure grâce du monde.

C'est chose bien rare, en Canada, d'entendre chanter correctement. Les Anglaises ne font que gémir, et les Canadiennes-Françaises se restreignent beaucoup trop à l'uniformité. Sauf quelques rossignols égarés, personne n'y chante artistiquement. Si par hasard, quelques voix privilégiées se font entendre, elles se laissent, bien vite, fauter d'écho.

Alors comme à présent, les dilettanti étaient peu nombreux et les arts gémissaient dans l'ombre. Emile fut donc émerveillé d'entendre sous le ciel du Canada, une voix digne de *Solmi d'Italia*.

Angeline possédait une voix merveilleuse. Ailleurs, on eut payé pour l'entendre; ici, on l'admirait sans pouvoir l'apprécier.

Dieu! quelle belle voix! disait-on, c'était là tout l'encouragement donné à l'artiste.

Pendant qu'Angeline chantait, un observateur quelque peu expert aurait pu lire sur la figure, et conséquemment dans le cœur de chacune des commères, une secrète jalousie. Chaque fois que le diapason de la voix d'Angeline, s'élevait plus sonore et plus métallique, il aurait pu remarquer les lèvres de la mère Morand frémir et s'arrêter, puis frémir encore d'avantage. Chaque mot de la romance semblait un dard qui blessait au cœur la commère.

Tous écoutaient dans le plus profond silence.

En écoutant ce timbre harmonieux, Emile croyait entendre des voix confuses moduler dans l'intimité de son cœur des hymnes d'amour. Jamais voix plus pure et plus ravissante n'avaient frappé son oreille. Il se croyait aux cieux. Hélas! quel bonheur peut durer ici-bas? Emile était encore sous le charme d'émotions divines, quand madame Boncoeur jeta un cri de surprise qui fit tressaillir les commères.

(A continuer.)

Nous publions, sans en changer un iota, la correspondance de *moniteur* ou plutôt de l'honorable Etienne de Varennes. Sans nous abaisser à relever les injures qu'il nous adresse en échange de notre impartialité, nous lui disons seulement que s'il fallait le

juger par ses écrits, il ne faudrait pas examiner quel *licou* il porte, mais quel *carcan* l'emprisonne. Le *savant monsieur* Duquet doit avoir inspiré monsieur E. de Varennes; cette sublime correspondance le prouve.

Nous ajouterons qu'en accusant *monsieur* E. de Varennes, nous ne nous sommes fait l'écho d'aucune personne malveillante; nous n'avons rapporté que ce que nous avions vu ou entendu. Maintenant le lecteur va juger si *monsieur* E. de Varennes avait plus droit de déchirer un petit ou un grand morceau d'une motion.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Permettez moi de relever encore une fois une erreur d'information qui s'est glissée dans le dernier numéro de votre petite feuille. Je compte assez sur votre impartialité pour croire qu'après avoir attaqué vous ne refuserez point de publier la défense.

J'observe tout, j'appuie le bon, je combats le mauvais, admirable devise, mais que vous ne relisez point assez souvent, et à laquelle vous faites des accros (sic) assez fréquents et très considérables, surtout quand vous vous faites l'écho de personnes mal intentionnées. Pour en venir à ce qui me concerne, vous m'accusez dans votre dernier numéro d'avoir déchiré des motions dans une assemblée de la société Saint-Jean Baptiste, et cela d'après l'imputation erronée ou plutôt malveillante d'un nommé D. Pampalon (je dis un nommé à la place de *monsieur* car c'est votre politesse M. le rédacteur et je cite le nom de l'insulteur en toutes lettres, parceque lui n'a point craint de citer le mien pour essayer de le salir) car vous n'auriez pas dû dire nous avons vu "un nommé" &c. mais vous auriez dû dire plutôt "nous avons été informé qu'un nommé." &c

M. le rédacteur, il y a des animaux qui se tuent en lançant leur venin, ou pour parler d'une manière plus triviale mais plus claire, il y a des personnes qui crachent en l'air et ça leur retombe sur le nez.

N'est-ce point ici le cas? Jugez-en.

Il est vrai qu'un petit coin d'une résolution m'est restée entre les doigts mais voici comment: On venait de lire une *résolution* et je n'avais pas entendu, je prie alors le secrétaire (M. D. Pampalon) de m'en laisser prendre lecture, et en même temps j'avance la main pour la prendre, mais non pas, il s'y refuse, et tout naturellement, lui tirant en sens contraire, ce que j'avais entre les doigts (un ponce carré environ) m'y resta.

Voilà la vérité de l'information. Jugez maintenant de la politesse, du savoir-vivre, de la simple bienséance d'un secrétaire refusant grossièrement lecture d'une résolution qui venait d'être lue et qui lui était demandée légalement et poliment par un

membre de la société!

Pauvre M. Pampalon, se figure-t-il que ses accusations gratuites, ces calomnies évidentes serviront à faire du bien à ses maudites démarches contre la société Saint-Jean Baptiste. Non sans doute mais par contre-coup, elles serviront à faire tomber le masque trompeur dont se couvrent quelques faux-frères, à démontrer, comme pour l'individu en question, qu'ils ont la physionomie mieux faite que le caractère, et prouver une fois de plus l'éternelle vérité de ces proverbes vulgaires:

Ce n'est pas l'habit qui fait le moine; ce n'est pas le licou qui fait la bête.

Je suis &c.

Et. de Varennes.

ANNONCES.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,
BOTTIER ET CORDONNIER,
72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT
JEAN.
QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, sans doute

10 mai 1858.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.
Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne à Québec, chez MM. Crémazie libraires, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Jean, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Notaire-Da de de la-Vieillesse.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET
RÉDACTEUR.